Messe silencieuse et solitaire à l'aube.
«Sacrifice pour la louange et la gloire de Son nom, pour notre bien et celui de toute Sa sainte Église.»

LES AMIS DU MONASTERE

ISSN 0981 0072

9 avril 2006
Dimanche des Rameaux

LES LIMITES DU MAL

À regarder le monde, on peut se demander avec inquiétude si le mal rencontre des limites. Le bilan est effrayant : la barbarie, l'agressivité, la spirale infernale de l'avortement, de l'euthanasie, de la chosification de l'homme, l'immoralité, le harcèlement des lobbies homosexuels, la soif du pouvoir et de l'argent.

C'est dans la Bible que nous voyons apparaître clairement la première limite : c'est le châtiment. Après leur péché, Adam et Ève sont chassés du paradis et le serpent est condamné à ramper sur son ventre. Mais cela ne suffit pas à empêcher la spirale du mal de s'amorcer. Caïn tue son frère Abel, et Lamek chante son chant terrible : « J'ai tué un homme pour une blessure, un enfant pour une meurtrissure. C'est que Caïn est vengé sept fois, mais Lamek, septante-sept fois ! » Le mal possède en lui comme une force vitale qui ne demande qu'à surenchérir si rien ne l'arrête. Saint Benoît donne dans la Règle tout un code pénitentiel pour corriger les moines mauvais. Il connaît la force contagieuse du mal et du mauvais exemple. Le Père Abbé, comme toute autorité légitime, a le devoir d'exercer

une répression vis-à-vis du mal. Mais saint Benoît sait aussi que lorsque le Père Abbé a utilisé tout ce qui était en son pouvoir, il ne lui reste plus alors que la prière. Car, comme le disait sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, il est plus difficile de convertir une âme que d'empêcher le soleil de se lever.

C'est Dieu seul qui peut, en définitive, vaincre la progression du mal. C'est là toute la certitude et la joie de la Vierge, chantant la force de Dieu qui agit secrètement aujourd'hui et qui se révélera au grand jour. Le chant du *Magnificat* est un chant de victoire sur le mal : « Il a déployé la force de son bras, Il a dispersé les hommes au cœur superbe, Il a renversé les potentats de leurs trônes et élevé les humbles. Il a rassasié de biens les affamés et renvoyé les riches les mains vides. » C'est une limite infranchissable que Dieu imposera définitivement au mal.

Mais il y a une autre limite, plus puissante, plus profonde car elle touche les âmes. C'est la miséricorde. Dieu peut changer les cœurs, Il peut sauver le monde et le transformer. La garantie de sa puissance contre les forces du péché et de la mort nous est donnée par la résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ. Le Triduum pascal est la grande victoire du bien de Dieu sur le mal du monde. Cette victoire est une transformation du mal en bien et elle s'est passée dans le Sacré-Cœur de Jésus. *Ce qui de l'extérieur est une violence brutale – la crucifixion –, devient de l'intérieur l'acte d'un amour qui se donne totalement. Telle est la transformation substantielle qui s'est réalisée au Cénacle et qui visait à faire naître un processus de transformations, dont le terme ultime est la transformation du monde jusqu'à ce que Dieu soit tout en tous (cf. I Cor 15, 28).* (Benoît XVI, homélie du 20 août 2005 à Marienfeld.) Cette transformation est la première et la plus fondamentale victoire sur le mal. Jésus ne s'est pas laissé vaincre par le mal mais il a été vainqueur du mal par le bien. C'est pourquoi lorsqu'on assiste fidèlement à la sainte Messe qui rend présente cette victoire fondamentale et cachée, le bien l'emporte encore une fois sur le mal.

Je vous laisse avec ce texte du cardinal Journet et je vous souhaite de le méditer et d'en vivre pendant ces fêtes de Pâques.

Retenez cela : il faut qu'à chaque génération passe en elle l'ouragan d'amour de son Époux de sang. Et si vous êtes distraits pendant la messe et que les gens sont distraits, il y en a dans l'Église qui ne sont pas distraits, qui sont dans la contemplation profonde de ces choses-là ; cela retentit dans leur cœur. Et chaque fois qu'une messe est célébrée, même si elle était célébrée dans la distraction ou dans une demi-conscience, elle a rééquilibré le monde entier. Il y a la puissance du mal d'un côté, "les Puissances du mal" dont parle saint Paul dans l'Épître aux Éphésiens (6, 12), et puis il y a la grâce de Dieu. Le mal paraît dominer tout. Le mal apparemment est plus puissant que le bien. « La haine brûle plus que l'amour » disaient les fascistes. Apparemment, le mal triomphe dans le monde, apparemment, mais le bien est plus caché et il détruit les constructions du mal, qui s'effondrent les unes sur les autres.

Et à chaque fois qu'une messe est célébrée, il y a un ouragan d'amour qui descend dans son Église, qui est représentée selon l'intensité de l'amour de sa présence, pour rééquilibrer le monde et ne pas permettre que jamais le mal ne prévale sur le bien. Si, à un moment donné, le mal devait prévaloir sur le bien, Dieu ferait sauter la planète avant que cela n'arrive. (Cardinal Journet : conférence sur l'Eucharistie donnée à l'abbaye de Jouques.)

† F. Louis-Marie, o. s. b.
abbé

P.-S. : Je suis heureux de vous informer que le samedi 13 mai notre père fondateur Dom Gérard fêtera son jubilé d'or sacerdotal (50 ans d'ordination). Il célébrera à cette occasion une messe abbatiale à 10 h.

CHRONIQUE DU MONASTÈRE

Dimanche 11 décembre : Père Abbé revient d'un voyage qui l'a d'abord amené chez les Petits Frères de l'Agneau, près de Castelnaudary. Ces jeunes, d'inspiration dominicaine, pratiquent un apostolat très actif tout en mendiant leur pain porte à porte. À Sainte-Marie de la Garde, il a célébré la messe patronale de l'Immaculée Conception. Il en a profité pour voir à Bordeaux Mgr Ricard (cardinal, à l'heure où nous écrivons). Puis, au retour, il s'est arrêté à l'abbaye des chanoines de Lagrasse, où Mgr Fort conférait des ordinations.

Dimanche 18 décembre : Retraite du chapitre Sainte-Madeleine prêchée à vingt-cinq garçons et vingt-quatre filles par Père François-de-Sales et Père Cyrille. — Quant à Père Prieur, il en prêche une autre, aux Routiers.

Mardi 3 janvier : Père Abbé et Frère Albéric se rendent à Cannes, où Père Martin célèbre la messe de funérailles de sa maman, décédée la semaine dernière. Puis ils s'embarquent pour l'abbaye de Lérins, où les accueille le Père Prieur. Retour dans la nuit avec Père Martin qui repartira le lendemain pour La Garde, remmenant avec lui Frère Athanase qui nous avait aidés pour le moulin à huile. En échange, notre fondation nous restitue Frère Isaac (qui épaulait le chant pour les fêtes) et Frère Sébastien (qui a passé 150 heures sur le tracto-pelle à creuser des tranchées pour des canalisations).

Vendredi 6 janvier, Épiphanie : À la fin de la messe, en l'honneur des vingt-cinq ans de profession religieuse de Frère Tharsicius, la communauté et de jeunes Gênois en retraite exécutent en polyphonie, l'« Adeste, fideles ».

Le R.P. Quilici lors du sermon de clôture de notre retraite

Lundi 9 janvier : Malgré un hiver rigoureux, nous avions accueilli chaleureusement la nouvelle lecture de midi : *À l'assaut des pôles,* par Roger Vercel. Mais le Père bibliothécaire lance le soir *Inunuak,* par le Père Roger Buliard, O. M. I. Il s'agit de la vie de Mgr Fallaize, premier missionnaire et évêque… des Esquimaux du Cuivre, dans le grand nord canadien ! On navigue entre –5 et –50° C. Brrr…

Mercredi 11 janvier : Conférence du Père Jacques Hazebroucq, supérieur général de la branche sacerdotale de l'Institut Notre-Dame-de-Vie. — Nos « mouliniers » visitent un des moulins à huile du Vaucluse, celui de Saint-Saturnin-les-Apt, où deux personnes, grâce à la robotisation, ont suffi à presser cette saison 240 tonnes d'olives (contre 86 pour nous).

Samedi 21 janvier : Fin de notre retraite annuelle, prêchée par le Père Quilici, O. P., prieur du couvent de Toulouse. — Père Germain et Frère Tharsicius assistent aux obsèques de Dom Augustin-Marie Joly, fondateur et abbé émérite de l'abbaye Saint-Joseph de Clairval à Flavigny-sur-Ozerain.

Mardi 24 janvier : Grande promenade des profès à Mazan, où, après le pique-nique, plusieurs d'entre nous, notamment Frère Vianney et Frère Ferréol, nous lisent des fables de La

Les Prémontrés californiens avec notre architecte

Fontaine. Puis les « scolastiques » chantent quelques airs des années 60. Frère Jean-de-Dieu nous offre la conclusion, avec « Tout va très bien, Madame la Marquise » : un souvenir d'enfance pour Dom Gérard !

Mercredi 25 janvier : Père Abbé célèbre la messe conventuelle pour le deuxième anniversaire de sa bénédiction abbatiale. — Père Germain revient de la session des libraires monastiques tenue à l'abbaye de Jouarre.

Dimanche 29 janvier : L'après-midi, conférence « témoignage » d'André Pighiera, converti par sainte Thérèse de Lisieux, et auteur du livre *Un phare dans la nuit.*

Mardi 31 janvier : Retraite de trois jours prêchée par Père Maur sur le thème de la charité fraternelle à vingt-deux garçons du collège Saint-Louis de Caromb et à quelques filles, logées chez les moniales. — Frère Albéric et Frère Hubert apprennent à Aix-en-Provence comment goûter et sentir les huiles d'olive.

Lundi 6 février : L'abbé Jean-Marie Le Gall, nouveau modérateur de la Communauté Saint-Martin, nous amène pour vingt-quatre heures deux de ses prêtres et presque tous ses séminaristes (en tout trente-trois personnes).

Vendredi 10 février, Sainte-Scholastique : Père Abbé célèbre une messe abbatiale chez les moniales, où Père Cyrille et Frère Matthieu s'entretiennent avec leurs sœurs (Mère Abbesse et Sœur Faustine). Père Jehan, de son côté, passe la journée à Jouques où sa sœur est moniale. Mais c'est par la pensée que Frère postulant Paul, lui, visite sa sœur, bénédictine à Rosans.

Mardi 14 février : Père Abbé et Père Philippe sont à Rome, pour rencontrer notamment le cardinal Castrillón Hoyos. — Grande promenade des étudiants aux Dentelles de Montmirail.

Lundi 20 février : Le T.R.P. Abbé Eugène J. Hayes et trois autres Prémontrés de l'abbaye Saint-Michel en Californie viennent étudier l'architecture de notre monastère pour bâtir le leur dans un style voisin. Leur communauté est issue de sept chanoines réguliers hongrois ayant fui le communisme, et compte maintenant soixante-sept membres pour une moyenne d'âge de quarante et un ans. Ils rencontrent notre architecte, Monsieur Pagès, et c'est tout juste s'ils ne l'emmènent pas dans leur avion de retour, tant ils sont enthousiasmés pas le premier projet qu'il a dessiné pour eux dans la nuit.

Mercredi des Cendres, 1er mars : Mgr Wach, supérieur de l'Institut du Christ-Roi, nous confie qu'au Gabon ses missionnaires auraient besoin de véhicules automobiles pour parcourir les milliers de kilomètres carrés de brousse dont ils sont chargés. Nous faisons appel à votre générosité. [Institut du Christ-Roi — Via di Gricigliano, 52 — I-50069 SIECI — ITALIE]

Mardi 7 mars, Saint-Thomas-d'Aquin : Magnifique sermon en latin de Frère André sur le Docteur angélique, exemple de sagesse par l'ordre, la lutte contre le péché, la perfection de son enseignement et sa persévérance finale.

F. Basile

LA VIE MONASTIQUE À LA GARDE

Se préparer à la bénédiction de notre chapelle sainte-Foy.

Vous vous demandez, avec raison d'ailleurs : que font-ils ? Où en sont-ils ? À quand l'achèvement des travaux de la chapelle ?

Ce bulletin vient vous annoncer la bonne nouvelle :

Samedi 20 mai 2006 à 9 h 30
Monseigneur Hubert Herbreteau, évêque d'Agen,
procédera à la bénédiction de notre nouvelle chapelle,
placée sous le patronage de sainte Foy,
et à la consécration de l'autel.
Notre Très Révérend Père Abbé Dom Louis-Marie
célébrera ensuite la Messe pontificale.

En raison de l'exiguïté des lieux, nous avons dû réserver les places à l'intérieur de la chapelle aux notables, aux corps de métier, à nos fidèles et amis les plus proches. Néanmoins, il y aura un nombre important de chaises à l'extérieur et une sonorisation permettra de suivre facilement cette magnifique cérémonie. Et puis, passée la date du 20 mai, c'est en ce nouveau sanctuaire que les moines chanteront la Messe et les Vêpres chaque dimanche et jour de fête.

À l'approche de cet important événement de communauté auquel se joindra une petite délégation des moines du Barroux, nous poursuivons les finitions et aménagements intérieurs. Le mois d'avril verra surtout les travaux

Le futur tabernacle, orné du Sacré-Cœur

Encore bien des finitions à faire avant le grand jour...

de terrassement pour les chemins d'accès et l'embellissement des abords.

Le matériel agricole récemment acquis – un nouveau tracteur, un cultivateur, etc. – va nous permettre de travailler efficacement aux champs de noyers ; le soigneux entretien des cultures contribuera aussi à rendre plus beaux et agréables encore les environs de la chapelle.

Il ne nous semble pas exagéré de dire que dans tout ce qui environne un sanctuaire, tout ce qu'il a, ce qui s'y fait et ce qu'il évoque, on doit pouvoir discerner la présence de Dieu, comme aussi celle du Christ Jésus notre unique Rédempteur. Comme le disait saint Grégoire de Nysse en parlant des Lieux Saints, dans tout sanctuaire, église ou chapelle, le chrétien peut reconnaître « les traces de la grande bonté du Seigneur envers nous », « les signes salvifiques du Dieu qui nous a vivifiés », « les souvenirs de la Miséricorde du Seigneur » à notre endroit. Depuis l'Édit de Constantin, les chrétiens regardent les sanctuaires qu'eux-mêmes ont construits ou construisent, comme des signes du Christ présent et vivant au milieu d'eux ; ils reconnaissent dans ces signes l'initiative de l'amour de Dieu qui vient à leur rencontre. En un mot, ils discernent avec les yeux de la foi surnaturelle le Mystère de la Présence de Dieu parmi eux. Voilà le sens profond de la toute prochaine bénédiction. Puissent les moines de Sainte-Marie et tous ceux qui participeront à cette "fête de famille", conserver dans leur cœur ce sens véritable. Nous nous préparerons ainsi au 20 mai avec les sentiments du psalmiste en route vers le Temple de Jérusalem : « Ô ma joie quand on m'a dit : Allons à la maison du Seigneur… »

F. Marc
Prieur de Sainte-Marie de la Garde

Le porche d'entrée avec le tympan en cours de sculpture

MONASTÈRE SAINTE-MARIE DE LA GARDE

47270 SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC

photo O. Figueras

Réflexions concernant l'admission à la communion eucharistique des personnes qui, après avoir contracté un mariage valide, ont divorcé et se sont engagées dans une nouvelle union

par le cardinal Jorge A. Medina Estévez

Nous remercions le cardinal Medina de nous avoir autorisés à publier le texte ci-dessous, qui rappelle clairement la doctrine et la discipline de l'Église sur un sujet d'actualité fort délicat.

Tous les prêtres, spécialement ceux qui ont consacré de nombreuses heures au ministère du sacrement de la Pénitence, connaissent la souffrance de ces personnes qui ne peuvent pas accéder à la Communion eucharistique. Ces personnes souffrent, de même que les prêtres et les parents des intéressés, ce qui contribue à créer une atmosphère particulière, comme si cette négation résultait d'une décision pragmatique de l'Église, une décision qui pourrait être révisée, et même révoquée, ou mitigée, au moins dans certains cas et à certaines conditions.

En revanche, le problème est assurément de nature doctrinale et c'est bien ainsi que l'expliquent tant le *Catéchisme de l'Église Catholique* (nn. 1649, 1650 et 1651), que son *Abrégé* (n. 349), qui suivent en cela fidèlement l'enseignement de Jésus lui-même dans l'Évangile (Mc 10, 11 ss). La personne qui, après avoir divorcé de celui ou celle avec qui elle était validement mariée, et qui vit avec une autre personne, se place dans un état de péché grave, et précisément d'adultère. Si elle désire recevoir l'absolution, elle doit se repentir, et la contrition ou le repentir est, selon le Concile de Trente, « une douleur de l'âme et une détestation du péché commis, avec la résolution de ne plus pécher à l'avenir » (DS 1676). Tant que ce repentir n'existe pas, il n'est pas possible d'obtenir validement l'absolution sacramentelle, et, par conséquent, la personne en question n'est pas en condition de s'approcher dignement de la Sainte Communion. Les paroles de Saint Paul qui concernent celui qui communie indignement sont connues et très sévères (I Cor 11, 27-29).

La Communion eucharistique est la participation à l'offrande sacrificielle ; par elle, celui qui communie fait profession de vivre pour Dieu, d'adhérer à sa volonté, et de ne rien entreprendre contre son amour : aucune de ces dispositions ne se vérifie dans le cas de la personne qui se trouve dans une situation de péché grave, et cela est encore pire lorsque cette situation est habituelle. Ce n'est pas l'Église qui interdit au pécheur en état de péché grave de s'approcher de la Communion, mais c'est lui-même qui se met dans une situation inconciliable avec la signification la plus profonde de l'offrande sacrificielle de sa propre vie insérée dans l'offrande du Christ. Si une personne communie dans de telles conditions, elle fait violence au sacrifice sacramentel, car elle pose le signe d'une offrande qui de sa part n'existe pas. Pour cette raison, l'Église ne peut admettre ces personnes à la Communion dans de telles conditions, parce qu'elle se trouve confrontée à la parole du Christ lui-même. Dans le cas contraire, il s'agirait d'une fausse « miséricorde », qui contribuerait à « tranquilliser » celui qui n'est pas vraiment repenti, à lui donner une fausse sécurité, au lieu de l'aider à progresser sur le chemin du repentir. L'absolution sacramentelle n'est pas un signe magique, mais un acte impliquant des résolutions sincères de la part du pénitent, qui, de plus, sont la condition de la validité en vue d'obtenir le pardon de Dieu. Il faut se souvenir que la situation de l'adultère constitue une offense au mystère de l'amour du Christ pour son

Église ; il s'agit d'un amour sponsal qui va jusqu'à la mort de l'Époux sur la croix, un mystère qui est signifié par le sacrement du Mariage.

Alors, n'y a-t-il d'autre destin, pour ces personnes, que le désespoir ?

Certainement non ! Elles continuent à être des enfants de Dieu : le Sang du Christ fut répandu pour elles ; le cheminement et la pratique d'une prière humble et douloureuse ne leur sont donc pas interdits ; de même, elles doivent remplir leurs obligations matérielles et religieuses envers leurs enfants, en les conduisant sur les sentiers de la vie chrétienne ; elles peuvent et doivent se familiariser avec les Saintes Écritures ; il ne leur est pas interdit de participer à la Sainte Messe, avec le cœur meurtri de ne pas pouvoir participer totalement à l'offrande ; et elles peuvent s'approcher du prêtre pour lui demander conseil et aussi lui ouvrir leur conscience, ce qui constitue un acte d'humilité douloureuse que le Seigneur considérera comme un principe de réconciliation, même si, toutefois, il n'est pas suffisant. Pourtant, elles ne peuvent exiger que l'Église ni les autres chrétiens considèrent leur union comme légitime et conforme à la volonté de Dieu.

Dans certains cas, il existe la possibilité de l'examen de la validité du premier mariage par l'Église ; si ce dernier est reconnu invalide, s'ouvre alors le chemin en vue d'une éventuelle convalidation de la seconde union qui serait en réalité le premier mariage.

Il y a des cas où ceux qui sont dans cette douloureuse situation, peuvent arriver, avec la grâce de Dieu, à établir entre eux une relation fraternelle et non conjugale, y compris en vivant sous le même toit, ce qui leur permet alors de recevoir le sacrement de la réconciliation et, ensuite, celui de la Communion eucharistique. Il s'agit sans doute d'une décision héroïque, généreuse et certainement gratifiante. Elle est possible parce que la grâce de Dieu peut même, à partir des pierres, faire surgir des enfants à Abraham (cf. Mt 3, 9 ; Lc 3, 8). Il y aura une grande joie dans le ciel pour la conversion d'un seul pécheur, sinon de deux, capables de rendre gloire à Dieu au prix de grands sacrifices, parce que le Royaume de Dieu souffre violence (cf. Mt 11, 12), mais une violence qui apporte la paix. Pour comprendre cela, il est nécessaire d'avoir la foi et d'être convaincu que ce qui ne se voit pas est plus important que ce qui se voit (cf. Hébr. 11, 1.3).

† Jorge A. Card. Medina Estévez
Cité du Vatican, 11 octobre 2005

NOTE DU CELLÉRIER

• Nous vous rappelons les dates des deux prochaines retraites qui seront prêchées à l'abbaye pour les messieurs :

– du 23 (au soir) au 28 (midi) mai 2006

– du 4 (au soir) au 9 (midi) novembre 2006.

Écrire au Père hôtelier pour s'inscrire ou demander des précisions.

• Nous sommes souvent confrontés à des questions ou des difficultés pour lesquelles nous aurions besoin de conseils ou d'aides de personnes compétentes dans tel ou tel domaine privé ou public, technique ou administratif, etc. Or il s'avère que bien souvent parmi nos amis se trouvent des talents que nous ne soupçonnons pas et qui ne demanderaient qu'à nous aider. Dans ce but, ceux qui le souhaitent pourraient-ils indiquer à notre secrétariat dans quel domaine et dans quelle mesure ils pourraient nous aider si l'occasion se présentait ? Nous leur en sommes bien reconnaissants par avance.

F. Philippe

• *POUR AIDER LES MOINES.* Chèques à l'ordre de « Monastère Sainte-Madeleine » – 84330 Le Barroux, sans autre mention, ou CCP 6413 65 A Marseille. **Pour la Belgique :** BCH 000-1431091-50 Bruxelles. **Pour la Suisse :** Compte de Chèques Postaux 91-320258-0. — **Notre site :** *www.barroux.org*

Artisanat Monastique de Provence – dépôt légal à parution – Imprimé au Monastère